



# Éducation monde

Édito du 14 novembre 2025

## L'infinie variété des contrats locaux

Avec la baisse du nombre de postes de détachés, la tentation est forte d'accepter un contrat local. Soit pour partir, à tout prix. Soit pour ne rentrer, à aucun prix.

Premier point d'attention : l'infinie variété des contrats locaux. Selon le pays, voire l'établissement, le candidat au départ sera une **variable d'ajustement** taillable et corvéable à merci pour un salaire insuffisant ou bénéficiera d'un contrat prenant mieux en compte que le contrat AEFE les réalités du pays, ce qui le rendra plus avantageux. Ainsi, selon sa destination, le titulaire se retrouve précarisé ou, au contraire, préférera demander une disponibilité voire démissionner pour bénéficier d'un contrat local. Grand écart s'il en est.

Second point d'attention : **à qui doit revenir en priorité le poste qui se libère en contrat local ?** À l'agent titulaire arrivant de France ou d'ailleurs mais qui ne parvient pas à obtenir un poste de détaché ? Ou au personnel local qui a fait ses preuves et qui attend, parfois depuis des années, un poste stable à temps plein ?

Les barèmes tendent à favoriser le titulaire Éducation nationale. Certes le point de vue de l'établissement est compréhensible puisque les parents paient pour avoir des titulaires français. Mais est-ce juste du point de vue du personnel local qui a prouvé ses compétences ? et qui a aussi pour lui de rester, de ne pas chercher ailleurs une herbe plus verte après quelques années ?

La principale cause de cette dérégulation provient d'une part de la suppression de nombreux postes AEFE et d'autre part de la limitation du temps de détachement.

**La CFDT Éducation monde continue à être engagée pour défendre les postes de D3 et dénoncer les travers liés à la limitation du temps de détachement.**